

CALENDRIER ET GUIDE DU TRI

Année 2022



Scannez le QR code ci-contre
pour télécharger le calendrier
de collecte **en format PDF**



COLLECTE DES RECYCLABLES

Bien vidés -
pas imbriqués -
pas besoin de
les laver



Les bouteilles en plastique

bouteilles de lait, d'eau, flacons
de shampoing, lessive...



Les briques alimentaires et tous les papiers/ cartons



Les emballages métalliques

canettes, barquettes,
conserves, aérosols...



Les emballages en plastique

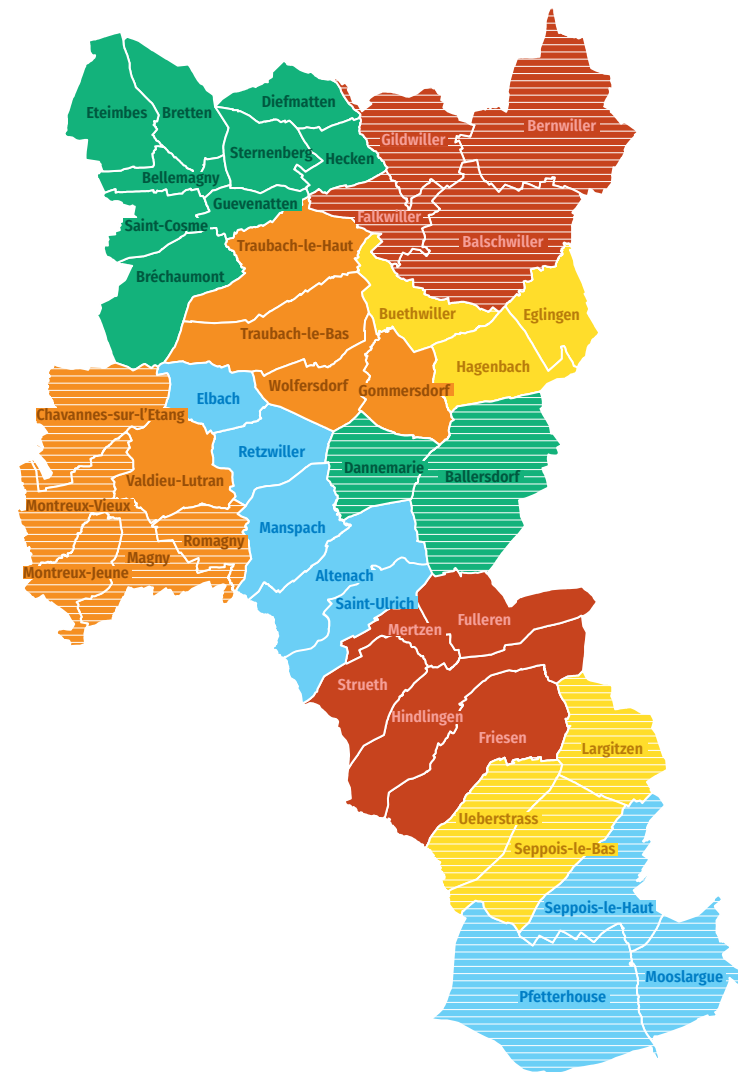
sacs, pots, barquettes,
films alimentaires...

à trier dans le

BAC JAUNE

le bac est encore **vert**
dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Les recyclables sont collectés **chaque semaine** :

MATIN : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
APRÈS-MIDI : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac **la veille**

COLLECTE DES OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)



Les articles d'hygiène

masques, mouchoirs, essuie-tout,
lingettes, couches, cotons-tiges...

Les petits objets

stylos, jouets cassés,
brosses à dent, CD-
ROMs...

Pensez à donner
plutôt que de jeter
les objets en bon
état

Les déchets alimentaires

os, viandes, arrêtes de
poisson, fromages...

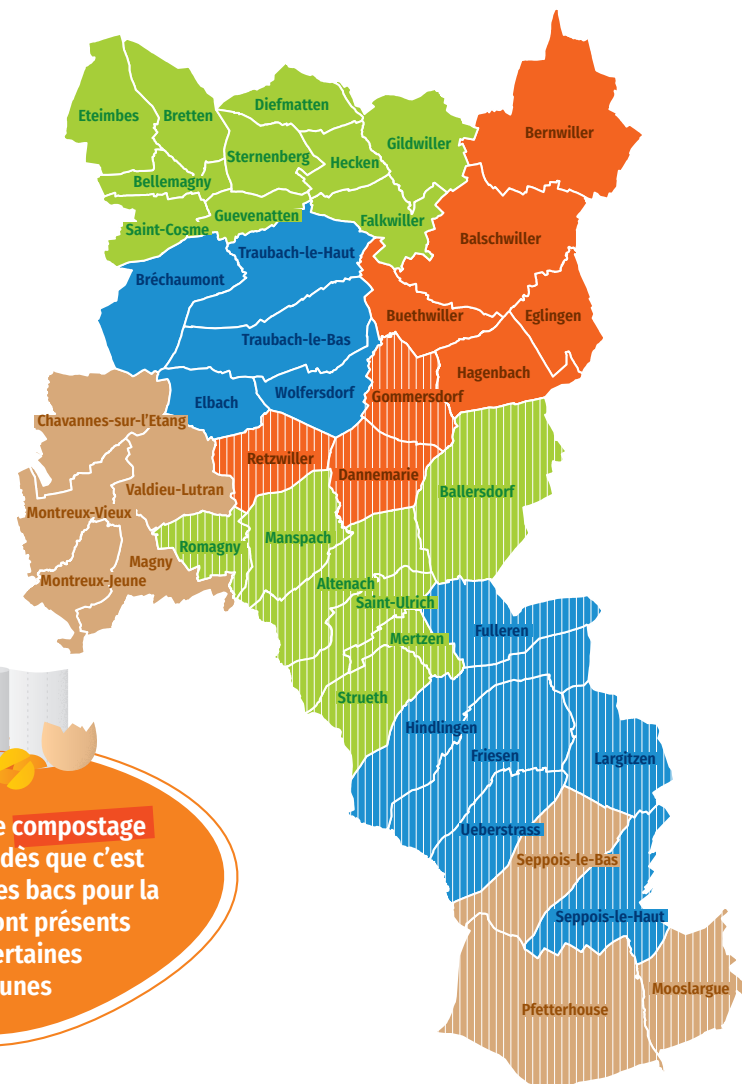
Les ampoules, les verres à boire, la vaisselle, la faïence

Si ce n'est pas possible, mettez-les dans le bac orange

à jeter dans le

BAC ORANGE

À chaque commune son jour de collecte :



Les OMR sont collectés le matin chaque quinzaine :

SEMAINE IMPAIRE : ■■■■ Lundi ■■■■ Mardi ■■■■ Mercredi ■■■■ Jeudi
SEMAINE PAIRE : ■■ Lundi ■■ Mardi ■■ Mercredi ■■ Jeudi

Tous les jours fériés seront collectés

Pensez à sortir votre bac la veille

VOS SERVICES AU QUOTIDIEN

VERRE, TEXTILES, VÉGÉTAUX



Le verre

bouteilles et bocaux
uniquement

Attention !

- ⊖ Sont interdits les ampoules, vitres, verres à boire, vaisselle, faïence...



Les textiles

vêtements, linge de
maison, chaussures

Attention !

- ⚠ Articles propres et secs dans des sacs, chaussures attachées par paire



Les végétaux*

branchages (jusqu'à 15 cm de
diamètre), tontes, feuilles...

Attention !

- ⊖ Sont interdits les souches, troncs, sacs en plastique, cendres, gravats...

*Ce service
est interdit aux
professionnels



Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des points de collecte sur le territoire :



Contactez le service
produits résiduels
au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet
www.sudalsace-largue.fr
rubrique Points de collecte

Privilégiez le mulching et le broyage !

Mulcher sa pelouse permet d'enrichir le sol via la décomposition de l'herbe.

Broyer ses branchages permet de réaliser un couvert végétal pour l'ensemble de ses plantations. Il permet de **limiter les arrosages, d'éviter le désherbage** et le lessivage des sols et crée un lieu propice aux insectes utiles pour le jardin.

HUILES, PILES, GRAVATS

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation



L'huile minérale*

huile de vidange des
véhicules légers

Attention !

- ⊖ Huile végétale, eau,
chlore ou tout autre
produit toxique
interdits

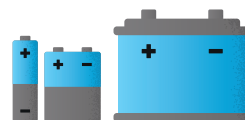


L'huile végétale*

huile alimentaire servant
à la cuisson

Attention !

- ⚠ Ne surtout pas
mélanger les huiles
minérales avec les
huiles végétales



Les piles & batteries

Attention !

- ⚠ Une seule pile bouton
contamine 1 m³ de
terre. Ne les jetez pas
dans la nature !



Les gravats*

briques, tuiles, aggro,
béton, carrelage, pierres..

Attention !

- ⊖ **Sont interdits** la terre
végétale, l'argile, les
plaques de plâtre, le
béton cellulaire...



Où les déposer ?

Pour connaître les emplacements des
points de collecte sur le territoire :

*Ce service
est interdit aux
professionnels



Contactez le service produits
résiduels au **03 89 88 38 39**



Consultez notre site internet
www.sudalsace-largue.fr
rubrique Points de collecte



Où les déposer ?

- **Les batteries** : au centre
technique de Retzwiller
- **Les piles** : en mairie
ou dans les grandes
surfaces



Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller, du
lundi au vendredi de 8 h à 16 h

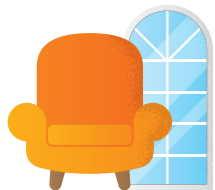


Veuillez prendre rdv au
03 89 07 25 51 et chercher
un « bon gravats »
(valable 1 mois), dans la
limite d'1,8 t /an

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DEEE

Jusqu'à l'ouverture du centre de valorisation

Je dépose les encombrants :



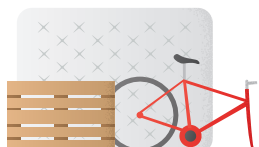
Les meubles et objets hors d'usage

chaises, canapés, tables, fenêtres, poussettes...



La literie et les surfaces

matelas, tapis, moquette, plâtre, polystyrène...



Les déchets métalliques

vélos, sommiers, ustensiles de cuisine, tuyauterie...

Attention !

- DEEE, produits toxiques, pneus, gravats, recyclables et OMR sont **strictement interdits**.
- Apport limité à 1 m³ / foyer / passage.
- Fenêtres, éléments vitrés et plaques de plâtre **interdits** en porte-à-porte.

Ces services sont interdits aux professionnels. Merci de vous présenter aux Tris Mobiles avec un justificatif de domicile lors des ouvertures différenciées.



Où les déposer ?

Au site de Suez à Retzwiller le 19 février.
À Seppois-le-Bas à l'atelier technique rue de la Gare le 23 avril.



Les DEEE : appareils électriques

réfrigérateurs, mixeurs, téléphones portables, jouets électriques...



en Tri Mobile :

au site de Suez à Retzwiller

SECTEUR 1

Les samedis
29 janvier, 26
février, 12 mars,
9 avril, 14 mai

SECTEUR 2

Les samedis 29 janvier,
26 février, 26 mars, 30
avril, 28 mai



en porte-à-porte :

SECTEUR 3

Lundi 7 mars

SECTEUR 4

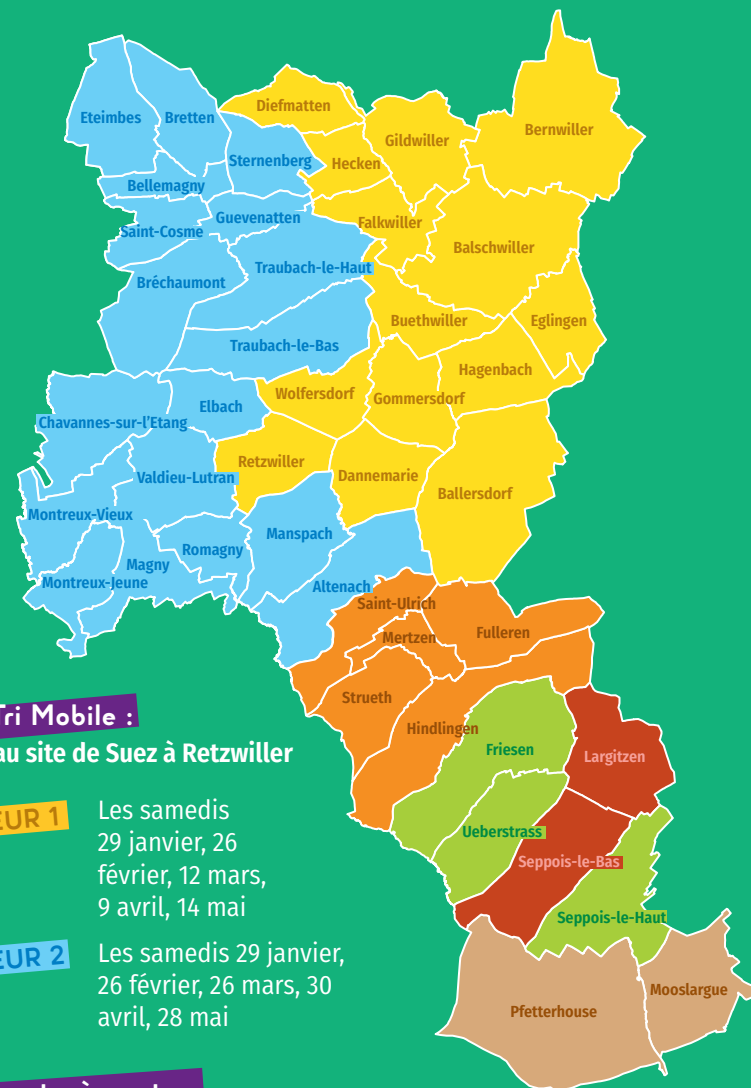
Mardi 8 mars

SECTEUR 5

Mercredi 9 mars

SECTEUR 6

Jeudi 10 mars



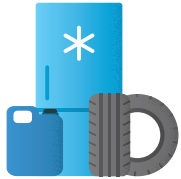
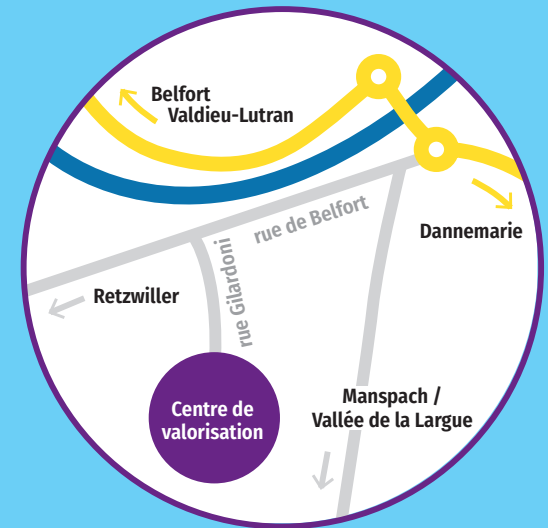
COLLECTE AU CENTRE DE VALORISATION

(Déchetterie intercommunale)

À compter de
son ouverture



Plan d'accès :



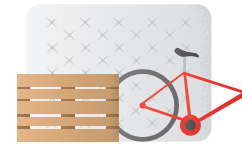
5 alvéoles

de stockage en bâtiment
pour le tri et le recyclage
des DEEE, toxiques, huiles,
pneus, huisseries...



500 m²

de stockage au sol des
gravats et des branchages



15 bennes

pour le tri et le recyclage
du bois, de la ferraille, du
carton, des plaques de
plâtre, des literies...



Accès par badge pour l'ensemble des
foyers du territoire

Ouverture 5 jours par semaine

Ouvert aux professionnels
(accès par pont bascule)

+ d'infos et dates de distribution
des badges : 1^{er} semestre 2022



Gardons le contact !

Pour plus d'informations sur le tri et les services de collecte :



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



Venez nous voir ! Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

jeudi : matin sur rendez-vous et de 13 h 30 à 17 h

vendredi : de 8 h 30 à 12 h



Consultez notre site internet **www.sudalsace-largue.fr**

ou contactez-nous par mail **information-collecte@sudalsace-largue.fr**



Suivez vos consommations du bac pucé
au quotidien via la plateforme Écocito
sudalsace-largue.ecocito.com



En partenariat avec :

CITEO

ecosystem
recycler c'est protéger

écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

Re_fashion

SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes



Part fixe

pour financer les collectes
(recyclables, DEEE, encombrants,
verre, déchets verts...), facturée au
semestre en cours



Part variable

calculée sur la base des levées
et des pesées de votre foyer



Part complémentaire

pour financer la collecte des
biodéchets dans les communes
concernées



Facturation

facturation semestrielle
selon les modalités
tarifaires en vigueur

RÉCAPITULATIF DE COLLECTE DES OMR

(Ordures Ménagères
Résiduelles)

Année 2022



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S1	M1	M1	V1	D1	M1	V1	L1	J1	S1	M1	J1
D2	M2	M2	S2	L2	J2	S2	M2	V2	D2	M2	V2
L3	J3	J3	D3	M3	V3	D3	M3	S3	L3	J3	S3
M4	V4	V4	L4	M4	S4	L4	J4	D4	M4	V4	D4
M5	S5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5	M5	S5	L5
J6	D6	D6	M6	V6	L6	M6	S6	M6	J6	D6	M6
V7	L7	L7	J7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	M7
S8	M8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	J8	S8	M8	J8
D9	M9	M9	S9	L9	J9	S9	M9	V9	D9	M9	V9
L10	J10	J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	L10	J10	S10
M11	V11	V11	L11	M11	S11	L11	J11	D11	M11	V11	D11
M12	S12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	M12	S12	L12
J13	D13	D13	M13	V13	L13	M13	S13	M13	J13	D13	M13
V14	L14	L14	J14	S14	M14	J14	D14	M14	V14	L14	M14
S15	M15	M15	V15	D15	M15	V15	L15	J15	S15	M15	J15
D16	M16	M16	S16	L16	J16	S16	M16	V16	D16	M16	V16
L17	J17	J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	L17	J17	S17
M18	V18	V18	L18	M18	S18	L18	J18	D18	M18	V18	D18
M19	S19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	M19	S19	L19
J20	D20	D20	M20	V20	L20	M20	S20	M20	J20	D20	M20
V21	L21	L21	J21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	M21
S22	M22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	J22	S22	M22	J22
D23	M23	M23	S23	L23	J23	S23	M23	V23	D23	M23	V23
L24	J24	J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	L24	J24	S24
M25	V25	V25	L25	M25	S25	L25	J25	D25	M25	V25	D25
M26	S26	S26	M26	J26	D26	M26	V26	L26	M26	S26	L26
J27	D27	D27	M27	V27	L27	M27	S27	M27	J27	D27	M27
V28	L28	L28	J28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	M28
S29		M29	V29	D29	M29	V29	L29	J29	S29	M29	J29
D30		M30	S30	L30	J30	S30	M30	V30	D30	M30	V30
L31		J31	M31	D31		D31	M31		L31		S31

Lundi - semaine impaire : Altenach, Ballersdorf, Manspach, Merten, Romagny, Saint-Ulrich, Strueth
Mardi - semaine impaire : Dannemarie, Gommersdorf, Retzwiller
Mercredi - semaine impaire : Friesen, Fulleren, Hindlingen, Largitzen, Seppois-le-Haut, Ueberstrass
Jeudi - semaine impaire : Mooslargue, Pfetterhouse, Seppois-le-Bas

Lundi - semaine paire : Bellemagny, Bretten, Diefmatten, Eteimbes, Falkwiller, Gildwiller, Guevenatten, Hecken, Saint-Cosme, Sternenberg
Mardi - semaine paire : Balschwiller, Bernwiller, Buethwiller, Eglingen, Hagenbach
Mercredi - semaine paire : Bréchaumont, Elbach, Traubach-le-Bas, Traubach-le-Haut, Wolfersdorf
Jeudi - semaine paire : Chavannes-sur-l'Etang, Magny, Montreux-Jeune, Montreux-Vieux, Valdieu-Lutran